Rapport 2007

sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménages des déchets ménagers et assimilés





Communauté de Communes du Plateau Picard

140, rue verte 60130 Le Plessier-sur-Saint-Just

Courriel

accueil@cc-plateaupicard.fr

Adresse postale

BP 10205 60132 Saint-Just-en-Chaussée CEDEX

Services techniques

Tél.: 0344773870 Fax: 0344773899

Le présent Rapport,
conformément aux prescriptions du décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif
« au Rapport Annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets »
a pour objet de présenter l'ensemble des aspects techniques et financiers du service d'élimination
(collecte et traitement) des déchets ménagers et assimilés.

Sommaire

Introduction	
La Communauté de Communes : territoire, démographie et compétences	
L'organisation du service	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Ce qui a changé en 2007	
Le fonctionnement	9
Les collectes	
La collecte des déchets ménagers et assimilés résiduels	
La collecte sélective des emballages ménagers, des papiers-cartons et du verre	
La collecte sélective des déchets verts	
La collecte en déchetterie	
La collecte des effcombrants	
Les équipements communautaires	20
Les déchetteries	2
Les colonnes de tri	2
Les compacteurs	2
Le Centre d'Enfouissement Technique de classe 3	2
La communication	2
Actions générales	
Synthèse technique et financière	2
Aujourd'hui	2
Conclusions et prospectives	2
Les investissements	2!
Renforcement du réseau de points d'apports volontaires	2
Acquisition de conteneurs déchets ménagers	2
Acquisition de composteurs individuels	2

Illustration

Ill.1: Le territoire de la Communauté de Communes du Plateau Picard	
Ill.2: Moderniser la collecte des déchets: les conteneurs	
III.3: Moyenne nationale de la part de chaque flux de déchets ménagers dans la production d'un fo	
Ill.4: Situations rencontrées en suivi de collecte	
III.5: Le tri des emballages ménagers se fait par apport volontaire	
Ill.6: Un habitant du Plateau Picard dépose en moyenne 70 kg de déchets verts à sa porte en 8 moi	
Ill.8: Un mode de collecte sécurisé pour les déchets d'activité de soins à risques infectieux	
Ill.7: La collecte des encombrants, un service à domicile gratuit sur rendez-vous	
III.7: La collecte des encombrants, un service à donniche gratuit sur rendez-vous	<i>Г</i>
Craphiques	
Graphiques	
	al 4 ala a 6 a
Graph.1: Évolution des quantités de déchets collectés, tout gisement confondu (non valorisables,	
points d'apport volontaire, déchetteries), auprès des habitants du Plateau Picard	
Graph.2: Répartition des dépenses de fonctionnement	
Graph.3: Origine des recettes de fonctionnement	
Graph.4: Évolution des quantités de déchets résiduels collectées par habitant	
Graph.5: Évolution des quantités de matériaux collectés en tri sélectif	
Graph.6: Évolution de la quantité des déchets verts collectée sélectivement en porte à porte	
Graph.7: Répartition des quantités collectées par type de déchets	
Graph.9: Évolution du taux de collecte des déchets ménagers en vue d'une valorisation	2.
- 1 1	
Tableaux	
Iddicadx	
Tabl.1: Origine des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement	
Tabl.2: règle de dotation en conteneur pour les foyers	
Tabl.3: règle de dotation en sac pour les foyers	
Tabl.4: Évolution des coûts de gestion des ordures ménagères résiduelles	
Tabl.5: les corps plats	
Tabl.6: les corps creux	
Tabl.7: répartition des quantités collectées en PAV	
Tabl.8: Évolution des coûts de gestion du tri sélectif en PAV	
Tabl.9: Évolution des recettes issues du tri sélectif en PAV	1.
Tabl.10: Évolution des coûts de gestion des déchets verts collectés en porte à porte	
Tabl. 12: Évolution des fréquentations par déchetterie en 2007	
Tabl. 11: Répartition des fréquentations quotidiennes dans les 4 déchetteries	
Tabl.13: Évolution des quantités de déchets collectés par déchetterie par an	
Tabl.14: Répartition des quantités collectées par matériau en 2007	
Tabl.16: Présentation des postes de dépenses par déchetterie	
Tabl.15: Vue générale des dépenses	
Tabl.17: Présentation des recettes par déchetterie	1.
Tabl.19: Commande de conteneurs en 2007	
Tabl.20: Sinistres colonnes en 2007	
Tabl.18: Répartition des colonnes	
Tabl.25: Origine des dépôts sur le site de stockage des gravats	
Tabl.21: Économies réalisées sur les transports de matériaux collectés en déchetterie	
Tabl.22: Le bilan technique des compacteurs	
Tabl.23: Calcul du nombre de kilomètres évités	
Tabl.24: Calcul des Quantités évités d'éléments rejetés par le compactage	
Tabl.26: Bilan des animations de sensibilisation	
Tabl.27: Quantité de contacts de terrain	
Tabl.28: Synthèse des supports de communication écrite	
Tabl.29: Tarifs des composteurs	22
Tabl.29: Présentation des coûts et des recettes des différents modes d'élimination	
(collecte, transfert et traitement) des déchets pour l'année 2005	24
Tabl.30: État quantitatif de la conteneurisation	2
Tabl.31 : Quantité de composteurs vendus en 2006 et 2007	2

Introduction

La Communauté de Communes: territoire, service démographie et compétences

La Communauté de communes du Plateau picard est un établissement public de coopération intercommunale régi par les lois du 6 février 1992 et du 12 juillet 1999. Entourée de villes impor- • M. Geoffrey Fumaroli responsatantes comme Beauvais, Creil, ou Compiègne, elle regroupe 52 communes sur un territoire rural où vivent 27296 habitants (RGP 1999).

La Communauté de Communes du Plateau Picard est compétente pour l'élimination des déchets ménagers et assimilés depuis fin 1992. Dès 1995, elle a investi dans la collecte et le traitement sélectifs afin de réduire les quantités de déchets orientés vers les Centres d'Enfouissement Techniques (CET).

Ce rapport présente toutes les mesures mises en place par la Communauté de communes en matière de collecte sélective ainsi que leurs répercussions financières, sociales et environnementales.

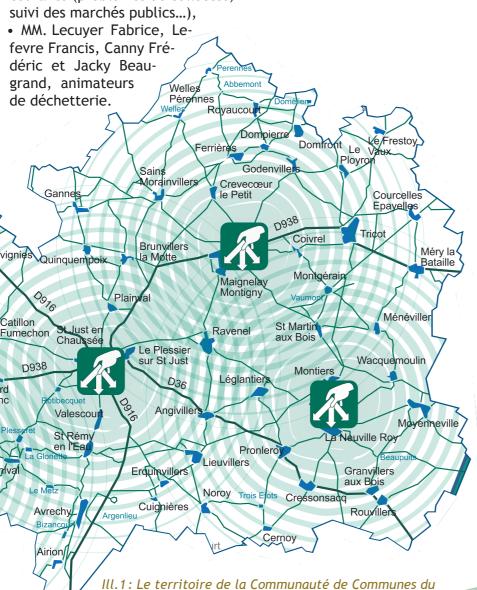
L'organisation du

La politique communautaire de • M. David Cheptou: comptabilité, réfléchie par une commission déchets présidée par M. Jean-Louis Hennon (1er Vice-président de la communauté de communes). Cette politique est mise en œuvre partenariat fort avec l'association par une équipe technique:

- ble des services techniques,
- Mme Huguette Norblin, assistante des services techniques,
- M. Sylvain Delattre: chef de l'équipe d'animateurs de déchetterie en chargé de la gestion courante (problèmes de collectes,

Plateau Picard

- gestion des déchets ménagers est suivi de travaux de construction
 - M. Xavier Van Vooren: entretien des Points d'Apports Volontaires Il convient de citer également le La Recyclerie du Plateau Picard.



Ce qui a changé en 2007

L'année 2007 fut, entre la réforme reportée de modification de la fiscalité du service déchets ménagers et collecte des Déchets Élecla programmation du renou- triques et Électroniques, la vellement de l'exécutif de la Communauté de Communes, ou encore pour anticiper les une année de transition au cours de laquelle nous avons préparé les années futures afin de laisser la gestion de déchets dans une situation la plus confortable possible. la collecte, d'améliorer les

tairement sur la maîtrise du en travaillant sur la baisse orientés vers l'enfouissement et l'augmentation de ceux orientés vers les collectes sélectives.

Nous avons également préparé les évolutions réglementaires à venir tel que la collecte des lampes et néons décisions du Grenelle de l'Environnement.

Enfin, toujours dans une perspective d'homogénéiser conditions d'hygiène et de Nos actions ont porté priori-sécurité dans les villages, nous avons poursuivi la disposte de dépense déchets tribution des conteneurs de collecte auprès de tous les des tonnages de déchets foyers de la Communauté de Communes du Plateau

Ill.2: Moderniser la collecte des déchets: les conteneurs



Le fonctionnement

Les collectes

La collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la Communauté de Communes du Plateau Picard se décline en plusieurs services.

Les collectes en porte à porte

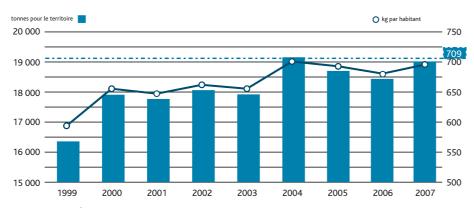
Le véhicule de collecte ramasse les déchets devant chaque habitation. Ces collectes concernent les ordures ménagères résiduelles, à savoir la fraction qui reste dans la poubelle après séparation des matériaux valorisables et les déchets verts pouvant être contenus dans un sac de 50 litres (gazon, feuilles, fleurs fanées, petites tailles).

Les collectes en apport volontaire

Les habitants font chez eux le tri des matériaux et les amènent directement aux différents points de collecte. Ces collectes concernent les emballages, journaux et verre ainsi que les matériaux collectés en déchetterie (carton, ferraille, encombrants, déchets verts volumineux, gravats, déchets toxiques, etc.).

Les règlements de collecte

Les modalités de fonctionnement des différents services de collecte des déchets ménagers et assimilés sont reprises dans deux arrêtés: le 07ST/03 du 20 mars 2007, modifiant et remplaçant l'arrêté 03A/36, réglementant la collecte des déchets ménagers et assimilés et le 03/38 du 12 décembre 2003 réglementant l'utilisation des déchetteries. Ces règlements sont disponibles en téléchargement



Graph.1: Évolution des quantités de déchets collectés, tout gisement confondu (non valorisables, déchets verts, points d'apport volontaire, déchetteries), auprès des habitants du Plateau Picard

munauté de Communes (www. suremballages... demande écrite auprès de la Communauté de Communes du Plateau Picard.

Évolution de la production de déchets ménagers et assimilés tous déchets confondus

L'analyse du graphique n°1 montre que l'inflexion de la production de déchets constatée depuis les trois dernières années s'est inversée au cours de l'année 2007 (+3%). Si cette augmentation perfaudra en chercher précisément les causes. La limite de 709 kg représente la moyenne de production annuelle de déchets par habitant pour toutes les communautés de communes membres du SYMOVE en 2005.

L'explication de l'augmentation des quantités de déchets produits depuis l'année 1999 est plurielle. On peut évoquer l'augmentation de la population (+ 6% entre 1999 et 2004 selon les premières données du recensement de l'INSEE), une offre importante et diversifiée de services pour la population, un changement des habitudes de consommation, une

sur le site internet de la Com- multiplication des emballages et

plateaupicard.fr) ou sur simple L'illustration n°3 montre le pourcentage de chaque catégorie de déchets dans les poubelles. On constate que plus de 50 % des déchets produits sont des matériaux recyclables ou valorisables sous forme d'amendement organique ou de chaleur.

> La Communauté de Communes a mis en place des collectes sélectives des déchets ménagers de réduire significativement les quantités de déchets qui sont dirigés vers les décharges.

La suite de ce rapport présente les données techniques et finandure dans les années à venir, il cières pour chaque collecte mise



Ill.3: Moyenne nationale de la part de chaque flux de déchets ménagers dans la production d'un foyer

1-Emballages en papier/carton: 14 %

2-Emballages en verre: 7 %

3-Emballages en plastique: 26 % 4-Emballages métalliques : 4 %

5-Journaux, magazines et prospectus: 9 %

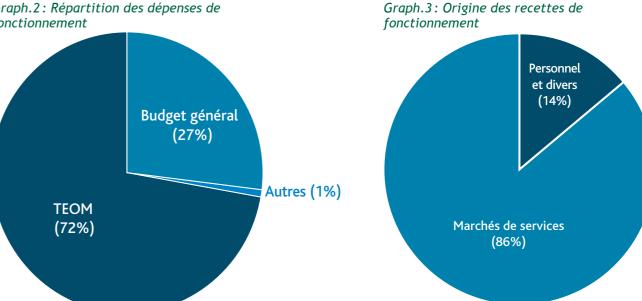
6-Déchets putrescibles: 16 %

7-Divers: 24 %

Tabl.1: Origine des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement

	Fonctionnement
Dépenses	 Coûts de gestion des contrats de prestations de service Coûts des personnels: animateurs de déchetterie, Coûts divers
Recettes	- TEOM - Recettes propres de la CCPP (Budget Général) - Autres: Facturation de l'accès en déchetterie aux artisans en déchetterie, remboursement salaire CAE

Graph.2: Répartition des dépenses de fonctionnement



La collecte des déchets ménagers et assimilés résiduels

Depuis le 1er juillet 2002 un déchet ménager résiduel, encore appelé ordure ménagère résiduelle, est le déchet restant dans la poubelle une fois que les fractions valorisables sont extraites et orientées vers les filières de valorisation correspondantes.

Organisation de la collecte

La collecte de ces déchets ménagers résiduels a lieu pour l'ensemble de la population toute l'année, excepté les 25 décembre et 1er janvier, une fois par semaine. Pour la maison de retraite de Domfront et la ville de Saint-Justlation plus importante nécessite une deuxième collecte hebdoma- - en sacs ou en conteneurs nordaire.

Même si elle n'en a pas l'obliga- pour les particuliers et les profesnauté de Communes du Plateau Picard assure sous certaines conditions l'élimination des déchets les particuliers, assimilés aux déchets ménagers produits par une activité profes- les habitats collectifs. sionnelle (vente, tertiaire, artisanat, administration, association...). Ces déchets doivent être physiquement identiques aux déchets ménagers et leur prise en charge ne doit pas nécessiter pour la collectivité de contraintes particulières.

En 2007, les déchets doivent être présentés à la collecte dans des contenants spécifiés à l'article en-Chaussée, la densité de popu- 6-3 de l'arrêté n°07 ST/03 du 20 mars 2007, à savoir:

malisés fournit par la collectivité,

tion réglementaire, la Commu-sionnels selon la règle de dotation ci-dessous,

- laissé à leur appréciation pour
- en conteneurs normalisés pour

	Composition du foyer	Volume du conteneur
	de 1 à 3 habitants	80 litres
Maisons	de 4 à 5 habitants	120 litres
individuelles	de 6 à 7 habitants	140 litres
	8 habitants et +	240 litres

Tabl.2: règle de dotation en conteneur pour les foyers

	Composition du foyer	Nombre de sacs de 50 litres
	1 personne	52 sacs
Maisons individuelles	2 personnes	85 sacs
	3 personnes	110 sacs
	4 personnes	125 sacs

Tabl.3: règle de dotation en sac pour les foyers

Évolution des quantités de déchets ménagers non triés collectés

À l'inverse de la quantité totale de déchets ménagers, la quantité de déchets ménagers résiduels collectés baisse régulièrement depuis l'année 2000. Après s'être stabilisée autour de 330 kg par an et par habitant pendant 3 ans, la baisse s'est accélérée, avec une diminution de près de 30 kg par habitant en 3 ans. Cette forte diminution est due à la prise de conscience des habitants de la nécessité de trier leurs déchets, non seulement dans une approche environnementale, mais également dans une approche économique. Les déchets résiduels restent les plus coûteux à éliminer.

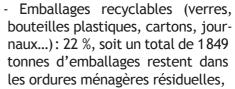
Analyse de la composition des déchets ménagers résiduels

Afin de recueillir des informations utiles sur la composition des ordures ménagères résiduelles, des opérations d'analyses de la composition de la poubelle sont réguritoire.

(pourcentage et poids).

- Déchets verts: 6,5 %, soit un total de 546 tonnes de déchets verts restent dans les ordures ménagères résiduelles,
- Déchets biodégradables (éplu- portement des usagers.

chures, restes de repas...): 43,5 %, soit un total de 3675 tonnes de déchets biodégradables restent dans les ordures ménagères résiduelles,



- Plastiques non recyclables (pot de vaourt, films...): 9 %, soit un total de 756 tonnes de plastiques réellement non recyclables dans les ordures ménagères résiduelles,

- Déchets non recyclables autres (textiles, gravats, électroménagers, couches...): 19 %, soit un total de 1597 tonnes de déchets réellement non recyclables sont dans les ordures ménagères résiduelles.

Ces caractérisations montrent qu'aujourd'hui près de 72 % du poids des déchets qui restent dans les poubelles sont recyclables et devraient être orientés Ill.4: Situations rencontrées en suivi vers d'autres filières plus adap- de collecte tées et moins onéreuses.

Toutefois, la comparaison des résultats avec ceux des années précédentes montre une diminution lièrement menées sur notre ter- des fractions recyclables dans la poubelle, ce qui démontre que Les résultats sont les suivants nos efforts pour inciter au tri commencent à être payants.

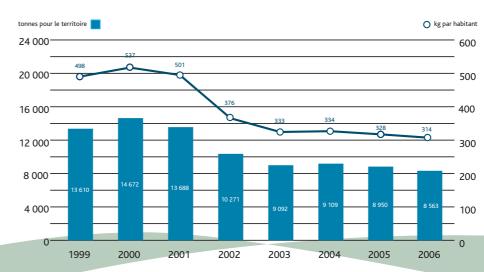
> D'autres campagnes de caractérisation devraient être menées périodiquement afin de mesurer précisément l'évolution du com-







Graph.4: Évolution des quantités de déchets résiduels collectées par habitant



Perspectives

La distribution des conteneurs se poursuivra au cours de l'année

Nous proposerons à certains foyers volontaires de s'engager dans une opération « foyers témoins ».

Nous mènerons une expérimentation avec un bailleur privé de compostage en pied d'immeuble... Maintien du journal d'informations « Info tri » et du numéro vert « info déchets ».

Tabl.4: Évolution des coûts de gestion des ordures ménagères résiduelles

Dépenses	Coûts col- lecte	Coûts transport - traitement	Total	Coût / tonne	Coûts par habitant
2004	363 196 €	579682 €	942878€	103,51 €	34,54 €
2005	348663 €	588645€	937308€	104,72 €	34,33 €
2006	407118€	509 266 €	916384€	107,02 €	33,57 €
2007	399948 €	522 521 €	922 469 €	109,70 €	34 €

La collecte sélective des emballages ménagers, des papiers-cartons et du verre

Organisation de la collecte

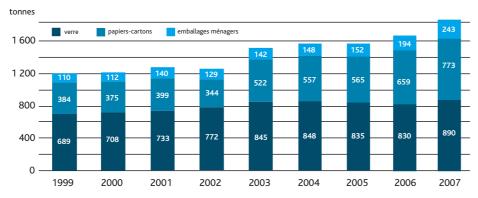
La collecte sélective des déchets ménagers d'emballages, de papiers-cartons et de verre se fait - D'une vitrine pour l'affichage 2007. par apport volontaire. Les habitants trient leurs déchets chez eux et vont ensuite les déposer dans les conteneurs prévus à cet effet. Les colonnes sont regroupées sur des Points d'Apport Volontaire (PAV), à raison d'un pour 195 habitants. Ils sont constitués au minimum:

- D'une colonne pour les corps plats (papiers, cartons, cartonnettes);
- D'une colonne pour les corps creux (bouteilles plastiques, boîtes métalliques, tétrabrick...);
 - D'une colonne pour le verre;

Aspects financiers

Le tableau n°4 présente l'évolution des coûts d'élimination des ordures ménagères résiduelles sur les trois dernières années. Malgré la baisse du tonnage de déchets ménagers résiduels collectés, la dépense globale après plusieurs années de baisse repart à la hausse. La réévaluation annuelle des prix, indexée sur le pétrole, la valeur de la ferraille, le coût de la main-d'œuvre entre autre, est un facteur d'explication (+6% en 2007).





d'informations.

Le choix de l'apport volontaire a été préféré à une collecte chez l'habitant car il induit, pour une efficacité quasi-équivalente, des investissements financiers, techniques et humains beaucoup moins coûteux.

Évolution des quantités de déchets collectés

Depuis sa mise en place, un nombre toujours plus important d'usagers prend conscience de l'importance du tri de leurs déchets. Une accélération s'est produite en 2006 et encore accentuée en

Ill.5: Le tri des emballages ménagers se fait par apport volontaire



La qualité du tri: bilan des caractérisations du SYMOVE

Le SYMOVE réalise depuis 7 ans, Tabl.5: les corps plats conjointement avec les collectivités adhérentes, une série d'échantillonnages et de caractérisations des matériaux issus des collectes sélectives.

Les caractérisations consistent en l'analyse des différents matériaux contenus dans un échantillon prélevé lors du vidage au centre de tri des camions de collecte sélective. Elles permettent d'établir. par collectivité, la composition moyenne des flux de matériaux issus des collectes sélectives Pour notre collectivité les caractérisations ont été réalisées dans le centre de tri de la société Gurdebeke.

Sur le territoire du SYMOVE, 6 collectivités collectent en porte à porte le tri sélectif et 2 en apport volontaire (les Communauté de Communes du Plateau Picard et du Clermontois).

Les caractérisations montrent que l'apport volontaire permet de capter plus de journaux-magazines et de bouteilles plastiques mais moins de cartonnettes, d'emballages métalliques et de briques alimentaires que la collecte en porte à porte. En règle générale, on constate des taux de refus en apport volontaire sensiblement inférieurs à ceux des collectes en porte à porte; de l'ordre de 5 à 7 % sur les corps plats et 10 à 12 % sur les corps creux. Afin de situer nos résultats les tableaux 5 & 6 présentent les résultats sur les 2 collectivités en apport volontaire ainsi que la moyenne du SYMOVE.

	%age acier	%age alu	%age plas- tiques	% ela	%age refus
Plateau picard	16	0,8	59	7	18
Clermontois	14	0,6	64	7	14
SYMOVE	21	0,8	50	10	18

Tabl.6: les corps creux

%age JMR	%age EMR	%age refus
69	21	10
82	11	6
69,4	20,2	10,4
	JMR 69 82	JMR EMR 69 21 82 11

Tabl.7: répartition des quantités collectées en PAV

Carton	Journaux	Acier	Alu	Bouteilles plastiques	Briques	Verre	Refus
159 t	536 t	40 t	2 t	94 t	13 t	890 t	172 t

Perspectives

Depuis plusieurs années nous Les recettes issues du tri sélectif aux pieds des colonnes. Ces dé- les recettes augmentent. pôts génèrent des coûts importants (recrutement d'un agent, Remarque: le SYMOVE touche diplifierons l'action que nous avons l'envoi d'un courrier individuel la compétence traitement. l'informant des risques encourus. D'autres solutions telles que le dépôt de plainte systématique sont à l'étude.

Une étude technique pour la création d'un PAV enterré sur le quartier du Moulin à St Just en Chaussé totalement intégré et invisible sera réalisée au cours de l'année.

L'évolution sensible des dépenses liées à la collecte sélective s'explique par l'augmentation des quantités de corps creux et corps plats collectées (+ 16 %) et donc des dépenses pour la collecte et pour le tri et par la nécessité de recruter un agent à temps partiel (contrat CAE) pour assurer le nettoyage et l'entretien des PAV sur lesquels les habitants déposent de plus en plus de déchets en tout genre.

constatons une augmentation des étant conditionnées aux tonnages dépôts de déchets de tout ordre collectés, si la collecte augmente,

frais d'élimination...). Nous am- rectement des filières et d'Éco-Emballages les recettes qui revienengagée en 2007 pour sensibiliser nent à la Communauté. Il déduit les personnes, notamment lors- ensuite les montants perçus des que le déposant est identifié avec sommes dues pour l'exercice de

Aspects financiers

Les tableaux 8 & 9 présentent l'évolution des dépenses et des recettes liées à la collecte et au tri sélectif. L'augmentation des dépenses de collecte et de traitement entre 2006 et 2007 est due à une augmentation des quantités de déchets triées sur cette périodeet au recrutement d'un agent chargé de l'entretien des PAV. Parallèlement, pour les mêmes raisons les recettes ont fortement augmentées.

Tabl.8: Évolution des coûts de gestion du tri sélectif en PAV

Dépenses	Personnel	Coûts col- lecte	Coûts trai- tement	Total	Coût/tonne	Coût/hab
2004		94800€	83 385 €	178 185 €	114,80 €	6,50€
2005		99157€	85251€	184408 €	118,80 €	6,70 €
2006		111613€	115955€	227 569 €	135,20 €	8,30 €
2007	18801€	126052 €	147769 €	292622€	153,50 €	10,70 €

Tabl. 9: Évolution des recettes issues du tri sélectif en PAV

	EE	Filières	Rbmt salaire	Total	recettes/hab
Recettes 2004	71 947 €	50755€		122703€	4,50 €
Recettes 2005	42 946 €	60283€		103229€	3,78 €
Recettes 2006	63 494 €	71 685 €		135179€	4,95 €
Recettes 2007	64291 €	86 420 €	4683 €	155 394 €	5,70 €

La collecte sélective des déchets verts

Organisation de la collecte

Les déchets verts regroupent l'ensemble des déchets de jardin: 1 200 tontes, tailles, feuilles, fleurs. Tous les produits issus de la préparation des repas (épluchures...) en sont exclus.

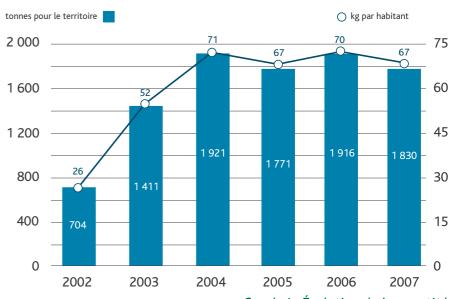
La collecte des déchets verts a lieu, quelle que soit la commune, une fois par semaine du début du mois d'avril à fin du mois de novembre.

Les usagers présentent leurs déchets verts dans des sacs transparents, marqués au nom de la Communauté de Communes du Plateau Picard et fournis gratuitement par elle. Les usagers ne peuvent pas présenter plus de 5 sacs à chaque collecte.

En dehors de la campagne de collecte les habitants doivent les déposer en déchetterie.

Perspectives

En 2008 les efforts porteront sur la réduction de ce poste de dépense; aussi, les usagers du service seront fortement incités à utiliser de manière privilégiée soit les déchetteries, soit un composteur individuel, plutôt que la collecte en porte à porte.



Graph.6: Évolution de la quantité des déchets verts collectée sélectivement en porte à porte

Aspects financiers

Le tableau n°10 présente l'évolution des coûts d'élimination des déchets verts collectés en porte à porte sur les deux dernières années.

Tabl. 10: Évolution des coûts de gestion des déchets verts collectés en porte

D	épenses	Coûts collecte	Coûts traite- ment	Total	Coût/tonne	Coût/ hab
	2004	149830€	46 308 €	196138€	102,10 €	7,19 €
	2005	140126€	42 708 €	182834€	103,30 €	6,79 €
	2006	121 971 €	45 621 €	167592 €	87,50 €	6,10 €
	2007	120236 €	37542 €	157778 €	86,22 €	5,78 €



Ill.6: Un habitant du Plateau Picard dépose en moyenne 70 kg de déchets verts à sa porte en 8 mois

La collecte en déchetterie

Généralités et organisation Les déchetteries en de la collecte

Les déchetteries sont des équipements qui offrent aux habitants du Plateau Picard une solution pour se débarrasser des objets non pris en charge par les autres collectes.

Les usagers doivent effectuer chez eux ou sur la déchetterie le tri entre les différents matériaux et les apporter par leur propre moyen pour les répartir dans les différentes bennes.

chiffres

La fréquentation

Depuis leur ouverture, les déchetteries de la Communauté de Communes ne cessent d'accueillir plus important:

Les observations des usagers rencontrés sur les sites font état d'une prise de conscience pour la préservation de la qualité de leur environnement qui passe par une gestion responsable de leurs déchets.

Les données techniques

Avec 251 kilogrammes par habitant des matériaux collectés en 2007 la Communauté de Commuun nombre de visiteurs toujours nes du Plateau Picard se situe audessus de la moyenne régionale pour ces équipements estimés à 179 kg/an/habitant (source ADE-ME: enquête déchetteries 2006).

Tabl. 11: Répartition des fréquentations quotidiennes dans les 4 déchetteries

	Maignelay- Montigny	St Just en Chaussée	Bulles	La Neu- ville-Roy
Lundi	13 %	11 %		20 %
Mardi	15 %	10 %		
Mercredi	12 %	18 %	37 %	21 %
Jeudi	13 %	9 %		
Vendredi	17 %	18 %		23 %
Samedi	30 %	34 %	63 %	36 %

Tabl. 12: Évolution des fréquentations par déchetterie en 2007

	Fréquentation annuelle	Volume an- nuel d'ouver- ture	Fréquentation moyenne par heure - Hiver	Fréquentation moyenne par heure - Été	Fréquentation moyenne par heure - Général
Maignelay-Montigny	23 363 (+3%)	1 512 h	12,7 pers/h	16,3 pers/h	15,4 pers/h
St Just en Chaussée	26 963 (+12%)	1 407 h	15,6 pers/h	20,4 pers/h	19 pers/h
Bulles	3533 (+18%)	448 h	5,4 pers/h	8,6 pers/h	7,9 pers/h
La Neuville-Roy	6596 (+15%)	764 h	6,8 pers/h	9,3 pers/h	8,6 pers/h
Ansauvillers	2 6 0 2				

Tabl. 13: Évolution des quantités de déchets collectés par déchetterie par an

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Maignelay- Montigny	1560	2030	2252	2576	2899	2918	2944	2508	2563
St Just	Déchetterie non ouverte		690	2602	2737	3292	3057	2607	2695
Bulles	Déchetterie non ouverte				182	376	369	454	440
La Neuville- Roy	Déchetterie non ouverte						62	768	933
Ansauvillers	Pas de convention d'accès				107	109	149	217	217
Total	1 560	2030	2942	5178	5 9 2 5	6695	6581	6 5 5 4	6848
Kg/an/hab	57	74	108	190	217	245	241	240	251

Tabl. 14: Répartition des quantités collectées par matériau en 2007

Année	Maignelay- Montigny	Saint-Just- en-Chaussée	Bulles	La Neuville- Roy	Ansauvillers	TOTAL	Propor- tion
Tout Venant	724	835	112	232	75	1978	29 %
Gravats	950	796	159	391	31	2 327	34 %
Déchets verts	617	766	137	230	58	1 808	26 %
Ferrailles	198	191	25	66	15	495	7 %
Cartons	49	68	7	14	Matériaux non collectés	138	2 %
Huiles	3,9	6,9	Matériaux non collectés	Matériaux non collectés		10,8	Pm
Batteries	8,2	7,8				16	Pm
Pneus	5	4,6				9,6	Pm
DDM	15,1	19,2				34,3	Pm
Piles	0,98	0,94				1,92	Pm
Total	2563	2 6 9 5	440	933	217	6848	100 %

Gras italique = valorisé

Les gravats, les déchets verts, les ferrailles, les cartons, les huiles, les batteries, les pneus et les DDM collectés en déchetterie sont orientés vers des filières de valorisation spécifique (matière ou énergétique) ce qui représente 70 % des tonnages collectés.

Perspectives

En 2008, plusieurs actions seront engagées sur les déchetteries:

- Mise en place du tri par nature de produits des Déchets Électriques et Électroniques en fin de vie (DEEE), rendu obligatoire par un décret de novembre 2006,
- Signature d'une convention avec Recylum pour la reprise des lampes et des néons,
- Réflexion sur l'acceptation de l'amiante-ciment,
- Réflexion sur une augmentation des amplitudes d'ouverture,
- Mise en place de nouvelles filières de tri (bois...),
- Réalisation d'une enquête de satisfaction,

Aspects financiers

Les tableaux 13 à 15 présentent l'évolution des coûts de fonctionnement des déchetteries sur les deux dernières années.

La baisse des recettes en déchetteries est imputable à une baisse des tonnages de ferrailles collectées. Cette baisse s'explique en partie par une revente directe par La Recyclerie du Plateau picard des ferrailles qui auparavant étaient déposées dans les déchetteries.

Tabl. 15: Vue générale des dépenses

Dépenses	Personnel & divers	Coûts col- lecte	Coûts trai- tement	Total	Coût/ tonne	Coût/ hab
2004	120011 €	118706 €	165264€	403 981 €	60,30 €	14,79 €
2005	122 334 €	128113€	161 956 €	412 403 €	62,60€	13,48 €
2006	164437 €	123 082 €	177 385 €	464904€	70,90 €	17,02 €
2007	136 005 €	132804€	186 545 €	455 354 €	66,60 €	16,70 €

Tabl. 16: Présentation des postes de dépenses par déchetterie

Dépenses	Personnel et divers	Coûts loca- tion benne & collecte	Coûts trai- Total tement		Coût/ tonne	Coût/hab (fonction de la pop desservie)
St Just	43 996 €	45 580 €	77 476 €	167052 €	62 €	16,70 €
MM	48735€	42 404 €	65929€	157068 €	61,30 €	18,50 €
Bulles	18511 €	15191 €	11143€	44845€	101,90 €	20,40 €
La Neuville- Roy	24763 €	26532€	24775€	76070€	81,50 €	16,90 €
Ansauvillers		3094€	7222 €	10316€	57,50 €*	6,57 €
TOTAL	136 005 €	132 804 €	186 545 €	455 354 €	66,50 €	16,70 €

Tabl. 17: Présentation des recettes par déchetterie

Recettes	Ferrailles	Artisans	Rbmt contrat aidés	Total	
St Just	8135 € 6948		4499 €	19582€	
MM	8421€	7170€	5736 €	21 327 €	
Bulles	484 €	-	1573 €	2057€	
La Neuville-Roy	1283 €	-	3 472 €	4755 €	
Ansauvillers	Déduits directement de notre participation				
TOTAL	18323€	14118€	15280 €	47721 €	

La collecte des encombrants

Organisation de la collecte

Les encombrants comprennent les meubles, les appareils électroménagers lourds, les vélos et d'une manière générale tout objet ne rentrant pas dans un sac de 120 litres.

Depuis novembre 2001, la Communauté de Communes du Plateau Picard ne les collecte plus en porte à porte.

Deux solutions alternatives ont été mises en œuvre:

- Les déchetteries,
- La Recyclerie du Plateau Picard, association d'insertion qui collecte gratuitement les encombrants chez les particuliers pour les remettre en état et les commercialiser à moindre coût,

Quantités de déchets collectés

En déchetteries

1978 tonnes d'encombrants et de tout venant ont été collectées en déchetteries au cours de l'année 2007.

Par la Recyclerie

En 2007, La Recyclerie du Plateau Picard a collecté 199,2 tonnes sur notre territoire (quantité identique à 2006) d'objets encombrants, dont 51,6 tonnes directement en déchetteries (mis de côté par les agents) et 147,6 tonnes chez les particuliers au cours de 701 rendez-vous que l'association effectue chez les particuliers.

Les quantités collectées se répartissent de la manière suivante:

- Quantités destinées au réemploi (valorisées par la vente en magasin): 38 tonnes
- Quantités de ferrailles (valorisées): 73 tonnes
- Quantités de Bois (valorisées): 9 tonnes

- Quantités de tout venant non va- Ill.7: La collecte des encombrants, lorisables: 79 tonnes

En définitive, 60 % du tonnage d'objets encombrants collectés par la Recyclerie est valorisé.

Les déchets d'activités de soins à risques infectieux

La collecte de certains déchets d'activités de soins produits par les particuliers existe depuis l'année 2005.

Lorsqu'un particulier achète en pharmacie des seringues et des aiguilles pour se faire ses propres injections, le pharmacien lui remet une boîte spéciale dans laquelle la personne doit mettre les aiguilles usagées. Une fois la boîte pleine ou le traitement terminé, la personne la ramène dans la pharmacie qui lui a donné la boîte. Ce service est totalement gratuit pour l'usager et ne s'adresse qu'aux particuliers.

Au cours de l'année 2007, un total de 596 boîtes de 2 litres a été collecté, représentant un poids de 295 kg de déchets piquants, coupants ou tranchants (+14%). Actuellement 210 personnes bénéficient de cette collecte.

un service à domicile gratuit sur rendez-vous





Ill.8: Un mode de collecte sécurisé pour les déchets d'activité de soins à risques infectieux

Les équipements communautaires

Les déchetteries

La Communauté de Communes du Plateau Picard a réalisé un maillage de 4 déchetteries (2 déchetteries principales, 2 déchetteries simplifiées), ces équipements sont dimensionnés en fonction de la population qu'ils desservent. Chaque habitant réside à moins de 10 minutes de l'une d'entre elles.

Déchetteries principales

Situées sur les communes de Saint-Just-en-Chaussée et Maignelay-Montigny, elles sont équipées de quais de déchargement, d'un local pour stocker les Déchets Dangereux des Ménages (DDM) et d'un pont-bascule. Elles accueillent, sous conditions, les artisans et commercants.

Déchetteries simplifiées

Situées sur les Communes de Bulles et La Neuville-Roy, elles sont des plates-formes sans quai de déchargement équipées de bennes de moindre hauteur permettant le remplissage par les côtés. Les déchetteries simplifiées ne sont pas équipées de pont-bascule et n'accueillent pas les Déchets Dangereux des Ménages (DDM). Les artisans et commerçants n'y sont pas acceptés.

La Communauté de communes du Plateau picard a également signé une convention financière avec la Communauté de Communes de La Brêche et la Noye afin de permettre principalement aux habitants de Gannes, Quinquempoix et Wavignies d'accéder à la déchetterie simplifiée située sur la commune d'Ansauvillers (hors de notre territoire). Cette déchetterie est, pour les habitants de ces communes, beaucoup plus proche que les nôtres.

Fonctionnement

Le fonctionnement des déchetteries est régi par l'arrêté n° 03/38 du 12 décembre 2003 réglementant l'utilisation des déchetteries. Ce règlement est disponible sur simple demande écrite auprès de la Communauté de Communes du Plateau Picard ou téléchargeable sur notre site Internet.

Les colonnes de tri

La Communauté de Communes du

Plateau Picard possède actuelle-

ment 376 colonnes de tri sélectif

réparties sur 120 points d'apport

volontaire. Chaque année la Com-

munauté de Communes comman-

de des colonnes complémentaires

pour compléter son réseau et rem-

placer les colonnes détériorées

Tabl. 18: Répartition des colonnes

	Nombre d'unités installées	Âge moyen du parc
Colonnes corps creux	127 (117 en 2006)	6,5 ans
Colonnes corps plats	124 (116 en 2006)	6,5 ans
Colonnes verre	125 (115 en 2006)	6,5 ans

Tabl. 19: Commande de colonnes en 2007

	Juin	Septembre	Total
Colonnes corps creux	8	7	15
Colonnes corps plats	8	7	15
Nb de colonnes verre	8	7	15
Montant de la commande	28991 € TTC	25 367 € TTC	54358 € TTC

Tabl.20: Sinistres colonnes en 2007

Lieu	Période	I Nh de I		Montant du sinis- tre	Montant du rem- bour- sement (assurance et autres)	Montant du pré- judice pour la CCPP
St Just en chaussée	Janvier	Incendie	3 (corps plats, corps creux et verre)	3 520 €	2207€	1313 €
Noroy	Juin	Incendie	3 (corps plats, corps creux et verre)	4169€	1853€	2316€
Avrechy	Juin	Incendie	6 (2 corps plats, 2 corps creux et 2 verre)	8353€	2263€	6090€
Wavignies	Juillet	Incendie	2 (corps plats, verre)	3093€	1124€	1969 €
Tricot	Août	Incendie	2 (corps plats, corps creux)	2326€	1026 €	1300 €
Tricot	Octobre	Incendie	1 (corps plats)	1556 €	906 €	650 €
Gannes	Décembre	Incendie	3 (corps plats, corps creux et verre)	5469€	En cours	5469€
TOTAL			20	28 486 €	9379€	19107€

Les compacteurs

Description des compacteurs et contexte

La Communauté de communes a investi en 2004 dans deux compacteurs mobiles afin de réduire les coûts de fonctionnement des déchetteries et augmenter la sécurité sur ces équipements.

L'intérêt environnemental des compacteurs

1 camion consomme en moyenne 30 litres de gasoil pour 100 km et rejette au km 1005 g de CO2, 14,8 g de NOx et 1,4 g de particules (source ADEME).

Le Centre d'Enfouissement Technique de classe 3

L'exploitation du site est autorisée par un arrêté municipal en date du 5 décembre 2003 et les modalités de fonctionnement du site de stockage des gravats sont régies par l'arrêté du Président de la Communauté de Communes du Plateau Picard n° 04/06 du 19 avril 2004.

La capacité de stockage de gravats sur ce site a été évaluée à environ 18 000 m³ ce qui en fonction de notre production, de 2 000 à 3 000 m³ de gravats par an, permet d'estimer d'exploitation à 7 ans.

En 2007, notre prestataire y a effectué 209 apports (+ 8 %) ce qui représente quelque 2296 tonnes. Au cours de l'année 2008, conformément aux dispositions du décret n° 2006-302 du 15 mars 2006 une demande d'autorisation d'exploiter ce site sera déposée auprès du Préfet de l'Oise. Cette demande prévoira également la possibilité de stocker de l'amiante-ciment sur ce site.

Tabl.25: Origine des dépôts sur le site de stockage des gravats

Tabl.21: Économies réalisées sur les transports de matériaux collectés en déchetterie

Aspects financiers

Nb de rota- tions réelles (avec com- pacteurs)	Coûts réels (€ TTC)	Nb de rota- tions prévi- sionnelles (sans compac- teurs)	Coûts prévision- nels (€ TTC)	Économies réalisées avec l'acquisition des compacteurs
575	56810€	961	89010€	32 199 €
	Gain rotation	- 40 %	Gain financier	- 37 %

Tabl.22: Le bilan technique des compacteurs

		2003		2007			
_	Ton- nage	Nb rota- tion	Poids moy/ benne	Ton- Nb Poids Variation du nage rota- moy/ poids moyen tion benne benne			
Tout venant	1668	420	3,97	1556	277	5,62	+ 29 %
Déchets verts	1 295	313	4,14	1383	181	7,64	+ 46 %
Cartons	151	166	0,91	117	45	2,60	+ 65 %
Ferrailles	593	161	3,68	389	72	5,41	+ 33 %

Tabl.23: Calcul du nombre de kilomètres évités

Nb de rotations évitées	Nb de benne par rotation (moy)	Nb de ca- mions évités par an	Km AR (dech - site de traite- ment)	Km par an
386	1,5	257	100	25 700

site de stockage des gravats sont Tabl.24: Calcul des Quantités évités d'éléments rejetés par le compactage

		Quantités évitées en 2006 (kg)	Quantités évitées depuis 2004 (kg)
Gasoil	25 700 km x 30 l	7710 l de gasoil	30780 l de gasoil
Gaz carbonique (CO2)	25 700 km x 1 005,4 g	25 838 kg de CO2	103153 kg de CO2
Oxyde d'azote (NOX)	25 700 km x 14,8 g	380,3 kg de NOx	1518,5 kg de NOx
Particules	25 700 km x 1,4 g	36 kg de parti- cules	143,6 kg de particules

Déchetteries		Nombre de ben- nes	Tonnages	Poids moy/apport
	St Just en Chaussée	64	796	12,4
	Maignelay-Montigny	90	950	10,6
	Bulles	17	159	9,3
	La Neuville-Roy	38	390	10,3
	TOTAL	209	2 2 9 6	10,98

La communication

Actions générales

La Communauté de Communes réalise directement ou en par- individuel tenariat avec la Recyclerie du Plateau Picard et le SYMOVE un nombre important d'actions de sensibilisation du public:

Animations scolaires et tous publics

Tabl.26: Bilan des animations de sensibilisation

	Recyclerie du Plateau picard	Symove
Écoles	1290 en- fants (tou- tes classes)	239
Adultes	16	21
Expositions	SRE et SRD	

Communication de terrain

Tabl.27: Quantité de contacts de terrain

	Nbre de contacts
Distribution des conteneurs	3 000
Numéro vert (mise en service en avril 2006)	1000 appels
6 Réunions d'échanges et d'informations sur le compostage individuel	73 per- sonnes

Communication écrite

Rapport annuel

déchets 2006* Infos déchets

n° 2, 3, 4* Articles de Presse et courriers d'infor-

mations générales

Promotion du compostage

Afin de réduire les quantités des déchets verts collectés en porte à porte, la Communauté de Communes du Plateau Picard a engagé au cours de l'année 2006 une opération de promotion du compostage individuel.

Des composteurs de différent volume sont vendus par la Communauté de Communes du Plateau Picard aux résidents de son territoire.

Tabl.29: Tarifs des composteurs

Composteur	Prix de vente
Bois 400 litres	32 €
Bois 600 litres	34 €
Plastiques 420 litres	30 €
Plastiques 620 litres	39 €

Nombre d'exemplai-

res

300

11000 x 3

Les études

Chaque année la communauté de communes mène elle-même ou confie à des bureaux d'études extérieurs des études visant à améliorer le fonctionnement de son service déchets, ouvrir des services en adéquation avec les demandes des usagers...

Au cours de l'année 2007, les études ont portées principalement sur l'organisation pour la mise en place de la collecte des déchets électriques et électroniques (comptage...), sur la réduction de la production de déchets résiduels de certains producteurs importants (établissements scolaires...), sur l'optimisation et/ou la mise en place du tri dans certaines structures.

Déchets ménagers

*disponible en téléchargement sur le site www.cc-plateaupicard.fr

Tout au long de l'année

Période de diffusion

Juin 2007

Mars, juin et décembre 2007

Tabl.28: Synthèse des supports de communication écrite

Synthèse technique et financière

Aujourd'hui

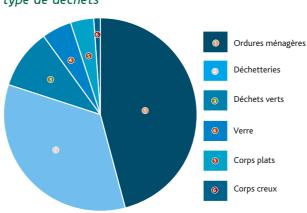
des opérations de collectes sélec- tives représentent 54 % du gise- la part « ordures ménagères rétives, conjuguée à une prise de conscience et un effort de la po- correspondent seulement 43 % l'ensemble des foyers qui ne prapulation a permis à notre collec- du montant total des dépenses tiquent pas encore le tri sélectif tivité d'augmenter régulièrement depuis 1999 la part de matériaux collectés en vue de leur valorisation (cf. graphe). Aujourd'hui, plus de 55 % du poids total de déchets collectés en vue d'une valo- orientées vers l'enfouissement, ou encore moins polluant. risation. Il nous faut maintenant extraire les 2000 à 3000 tonnes de déchets valorisables qui res- ce malgré une baisse significa- se de toutes les données financiètent encore dans la fraction « non valorisable ».

La mise en œuvre de l'ensemble L'ensemble des collectes sélec- L'enjeu des années à venir est sur ment de déchets collectés, et du service. Les déchets ménagers s'engagent dans cette voix. La serésiduels représentent 46 % des quantités collectées, mais 57 % des coûts

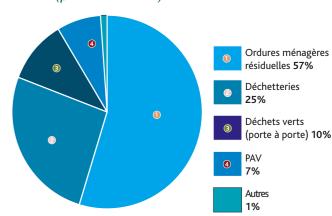
Les ordures ménagères résiduelles, moins d'emballages, réutilisables continuent de représenter la part la plus importante des coûts et Le tableau suivant est une synthètive des quantités collectées. En res (fonctionnement) du service revanche, les déchetteries, en in- de gestion des déchets ménagers. cluant les frais de personnel, coûtent beaucoup moins cher en proportion des quantités de déchets qui y sont collectées.

siduelles ». Il est impératif, que conde étape de cette démarche sera de consommer différemment en privilégiant des produits avec

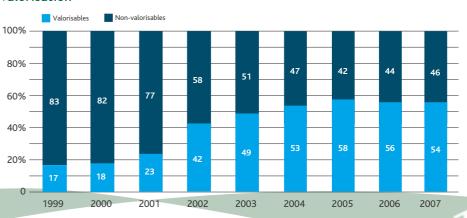
Graph.7: Répartition des quantités collectées par type de déchets



Graph.8: Répartition des coûts d'élimination des déchets (personnel inclus)



Graph.9: Évolution du taux de collecte des déchets ménagers en vue d'une valorisation



Tabl. 29: Présentation des coûts et des recettes des différents modes d'élimination (collecte, transfert et traitement) des déchets pour l'année 2005

	Collecte	e - Transport	Transfert - Traitement		Recettes	Total		
	Global	€ TTC/t € TTC/hab	Global	€ TTC/t € TTC/hab	€ TTC/t	Global	€ TTC/t € TTC/hab	%age du coût
Ordures ménagères résiduelles	399 948 €	47,60 € 14,60 €	522 521 €	62,10 € 19,30 €	0,00€	922 469 €	109,70 € 33,80 €	53 %
Verre	38058€	42,80 € 1,40 €	0,00€	0,00 €	30 980 €	7078 €	7,90 € 0,26 €	pm
Corps Creux	28060 €	115,40 € 1 €	70854€	291,60 € 2,60 €	62 296 €	36618€	150,70 € 1,30 €	2 %
Corps Plats	59932 €	77,50 € 2,20 €	70914€	91,70 € 2,60 €	57436 €	73 410 €	95 € 2,70 €	4 %
Déchets Verts PàP	120236 €	65,70 € 4,40 €	37542 €	20,50 € 1,40 €	0,00 €	157778 €	86,20 € 5,80 €	9 %
Déchetteries (personnel inclus)	268 809 €	43,90 € 10,50 €	186 545 €	27,10 € 6,50 €	47721 €	407633€	59,50 € 14,90 €	23 %
DASRI			2412€	0,00€	2412€		pm	
Personnel PAV	18	8801 €	0,00€	0,00 €	4683€	14118€	7,40 € 0,50 €	pm
Participation fonctionne-ment SYMOVE			109184€	€ 4€	0,00€	109184€	€ 4€	6%
TOTAL	933844 €	49,20 € 34,20 €	999872€	52,60 € 36,60 €	203 116 €	1730600€	91,10 € 63,40 €	100 %

L'analyse des éléments financiers démontre l'intérêt de trier et de collecter sélectivement les déchets en fonction de leur nature. Nous pouvons donc affirmer que le choix d'orienter notre politique de gestion des déchets vers le tri et le recyclage était le bon.

Conclusions et prospectives

Les propositions retenues par le La question de rester dans une logroupe de travail « déchet » lors du Grenelle de l'Environnement (réduction des déchets produits par les habitants de 25 kg en 5 ans, augmentation de la TGAP, augmentation des taux de valorisation matière...) vont obliger dans les années à venir des modifications importantes des comportements d'une part et des modes de gestion des services déchets d'autre part.

gique de service rendu ou d'évoluer vers davantage de responsabilisation de l'usager ne sera plus considérée comme une utopie. L'année 2008 qui verra le renouvellement de l'exécutif de la Communauté de Communes du Plateau Picard sera à la fois une année de transition, une année charnière et une année cruciale. En effet, maintenant que les enjeux sont clairement identifiés, il est désormais impératif de déterminer avant la fin de l'année 2008 les grands axes d'une nouvelle stratégie en matière de gestion des déchets pour la période 2009 - 2014.

Les investissements

Renforcement du réseau de points d'apports volontaires

Descriptif du projet

Densification du réseau de points d'apport volontaire avec la création ou l'extension de 13 dalles béton (Plainval, Valescourt, Avrechy, Essuiles-Saint-Rimault, Rouvillers, Saint-Rémy-en-l'Eau, Angivillers, Maignelay-Montigny (2), Grandvillers aux bois, Pronleroy, Saint-Just-en-Chaussée, Frestoy-Vaux).

Coût de l'opération

Coût total de l'opération pour 13 dalles: 33362 € TTC

Acquisition de conteneurs déchets ménagers

Descriptif du projet

Acquisition de conteneurs pour la collecte des déchets ménagers résiduels pour doter l'ensemble des usagers du service de collecte. Fournisseur SSI Schaefer

Acquisition de composteurs individuels

Descriptif du projet

Acquisition de composteur individuel en vue de promouvoir cette pratique. Fournisseur Beauvais diffusion.

Tabl.31: Quantité de composteurs vendus en 2006 et 2007

	Vendus en 2006	Vendus en 2007
Composteurs Bois 400 litres	13	7
Composteurs plastiques 420 litres	87	30
Composteurs Bois 600 litres	67	21
Composteurs Plastiques 620 litres	125	55

Tabl.30: État quantitatif de la conteneurisation

	Stock initial	Distribués 2006	Distribués 2007
Conteneurs 80 litres	6 000	3 492	1967
Conteneurs 120 litres	3 500	1287	837
Conteneurs 140 litres	1 200	133	91
Conteneurs 240 litres	390	149	24
Conteneurs 360 litres	230	91	132
Conteneurs 770 litres	100	60	34
TOTAL	11 420	5212	3 085

Notes	



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers (2007)

Rédaction & infographie Communauté de Communes du Plateau Picard

Illustration

Communauté de Communes du Plateau Picard; Éco-Emballages; Adriana Wattel; F.Darbé pour l'ADEME

Impression
Imprimerie Garet (Breteuil-60)

Janvier 2009

 $\frac{26}{2}$

